

## Le boom de l'apprentissage

Des bac+5 pour un demi-Smic,  
une prime à l'embauche de 8000 euros,  
là, j'aime  
l'interventionnisme étatique



BRG  
BRIEF.ECO

***Le gouvernement a annoncé un prolongement de l'aide exceptionnelle à l'apprentissage. La France tente depuis plusieurs décennies de développer ce mode de formation, majoritaire dans certains pays comme l'Allemagne.***

## **L'actualité**

Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, a annoncé la semaine dernière que l'aide exceptionnelle à l'apprentissage serait prolongée « au moins jusqu'à la fin de l'année ». Ce dispositif, qui devait prendre fin le 30 juin, consiste à verser aux entreprises ayant recruté un jeune en contrat d'apprentissage 5 000 euros ou 8 000 euros par contrat signé (montant selon l'âge de l'apprenti).

Cette aide exceptionnelle avait été lancée en juillet 2020, quelques mois après le début de la pandémie de Covid-19, dans le but de favoriser l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes, alors particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire. Elle a favorisé un essor de l'apprentissage : 732 000 contrats ont commencé en 2021, contre environ 369 000 en 2019, selon la Dares, le service des statistiques du ministère du Travail.

L'apprentissage permet aux jeunes âgés de 16 à 29 ans (sauf exception) de suivre un enseignement théorique dans un centre de formation des apprentis (CFA) ou dans un organisme de formation en alternance avec des périodes de mise en pratique en entreprise (privée ou publique).

## **Apprentissage et alternance**

**L'apprentissage consiste en un contrat de travail à durée limitée (CDD) ou indéterminée (CDI) signé avec une entreprise.** Il permet de suivre une formation en alternance, c'est-à-dire d'alterner entre d'une part des phases de formation théorique en établissement de formation et d'autre part des phases de mise en pratique en entreprise.

Pendant son apprentissage, dont la durée varie de six mois à trois ans, l'apprenti perçoit un salaire, dont le montant dépend de son âge. **Il se forme à un métier tout en obtenant un titre professionnel ou un diplôme, du CAP au bac +5.**

En 2021, 66 % des contrats de professionnalisation ont été signés dans des entreprises de moins de 50 salariés, selon la Dares. Les formations en alternance peuvent aussi donner lieu à un autre type de contrat, celui de professionnalisation. Alors que le contrat d'apprentissage relève de la formation initiale (avant l'entrée sur le marché du travail), le contrat de professionnalisation s'inscrit dans la formation continue (après l'entrée sur le marché du travail).

## **L'exemple allemand**

**Selon un rapport du cercle de réflexion Terra Nova publié en avril, les « élites progressistes » en France ont longtemps dévalorisé l'apprentissage pour leurs enfants, lui préférant la filière générale.** Les pouvoirs publics ont tenté à plusieurs reprises de changer cette image, en s'appuyant parfois sur l'exemple allemand : dans les années 2010, l'Allemagne dénombrait trois fois plus d'apprentis que la France et un taux de chômage des jeunes trois fois moindre, selon une étude de 2014 de la Dares.

**Le Parlement [français] a adopté en 2018 une loi visant à libéraliser l'apprentissage, principalement en facilitant la création de centres de formation.** Cette réforme a entraîné une hausse du nombre d'apprentis. Alors que les dépenses de formation théorique ont fortement augmenté de ce fait, les recettes, qui proviennent des contributions obligatoires des entreprises telles que la taxe d'apprentissage, « demeurent contraintes, conformément au souhait du gouvernement de ne pas augmenter la fiscalité », expliquait l'Inspection générale des finances dans un rapport publié en 2020. Cette évolution a pour conséquence d'accroître les dépenses publiques de la France.

En janvier 2021, 69 % des apprentis ayant terminé leurs études six mois plus tôt étaient en emploi (CDD ou CDI), selon une étude publiée en mai par la Dares. Parmi les jeunes sortis de formation entre octobre 2016 et octobre 2017, 43 % de ceux issus de l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ont bénéficié d'un

« accès rapide et durable à l'emploi à durée indéterminée » contre 25 % de ceux issus de la voie scolaire, ajoutait le Céreq, un établissement public, dans une enquête publiée en mai.

### Légitimité des aides publiques

**Les employeurs d'un apprenti bénéficient de plusieurs avantages financiers tels qu'une réduction de cotisations sociales.** Dans une étude publiée en 2000 en France, le docteur en économie des ressources humaines Alexandre Léné s'interrogeait sur la légitimité de ces aides publiques. Rappelant que le marché du travail est un lieu où s'exerce une concurrence pour la main-d'œuvre qualifiée, il expliquait que les employeurs prennent le risque, en formant des jeunes, de les voir se faire débaucher par une firme concurrente à l'issue de leur formation. De ce fait, **les aides publiques « apparaissent légitimes » : pour que les entreprises acceptent de former des jeunes**, il est nécessaire que « leurs coûts de formation soient relativement faibles, voire nuls » pour elles.

Cependant, poursuivait-il, ces aides sont aussi à l'origine « d'un **double phénomène de substitution** : les emplois aidés remplacent les emplois normaux et les jeunes subventionnés remplacent des actifs adultes ».

### Apprentissage et chômage

**Plusieurs études démontrent que le taux de chômage des jeunes est inférieur dans les pays où domine l'apprentissage.**

Dans une étude publiée en 2016 en France, le professeur en science politique Marius Busemeyer a comparé les caractéristiques des pays disposant d'un système axé sur l'alternance, comme l'Allemagne, avec celles des pays privilégiant l'enseignement supérieur traditionnel, comme les États-Unis. Il a observé qu'en période de crise, les premiers ont un taux de chômage inférieur aux seconds. Il l'expliquait par le fait que les employeurs des pays où domine l'alternance sont « **bien plus enclins à conserver leurs salariés qualifiés** », car « **ils ont beaucoup investi dans leurs qualifications** ».

Il notait aussi que « les inégalités socio-économiques », soit les différences de salaires, sont plus faibles dans les pays privilégiant l'alternance. En revanche, il a établi que ces pays ont enregistré au cours des dernières décennies des taux de croissance inférieurs.

### Pour aller plus loin

#### LE SYSTEME ALLEMAND

Dans un article publié en 2021 sur le site The Conversation, un média publiant des articles d'universitaires, la professeure en sciences de gestion Anne Bartel-Radic **détaille le fonctionnement du système d'apprentissage allemand.**

→ Lire son analyse.

#### LA REFORME DE L'APPRENTISSAGE EN FRANCE

Dans un article publié en mars, Centre Inffo, une association dotée d'une mission de service public dans le champ de la formation, **fait le point sur la réforme de l'apprentissage survenue en 2018** et souligne les difficultés en matière de financement.

→ Lire l'article.

Source : d'après <https://www.brief.eco/>